

Paris, le 09 mars 2009
N° 10-09

La cour d'Appel de Paris rejette les prétentions financières de la société Messiers Partners et donne raison à Maurel & Prom

Rappel des faits

En 2007, la société de conseil Messier Partners a engagé une procédure judiciaire contre Maurel & Prom en vue d'obtenir le versement d'une commission de succès suite à la cession des actifs congolais au groupe pétrolier Eni. Maurel & Prom estimait ne pas être tenue à rémunérer Messier Partners, la cession des actifs congolais à Eni n'entrant pas dans le périmètre du contrat signé entre les parties.

Le 18 décembre 2007, le tribunal de Commerce de Paris a donné partiellement raison à Messiers Partners et condamné Maurel & Prom au paiement de la somme de 5,6 millions d'euros, qui ont été provisionnés dans les comptes 2007.

La cour d'Appel de Paris donne raison à Maurel & Prom

Par arrêt du 5 mars 2009, la cinquième chambre de la cour d'Appel a infirmé l'ensemble des dispositions du jugement du tribunal de Commerce et condamné Messier Partners aux dépens de première instance et d'appel et à verser, à Maurel & Prom, 50 000 € au titre des frais irrépétibles.

Messier Partners est débouté de toutes ses demandes.

Plus d'informations : www.maureletprom.com

Communication :

INFLUENCES

Clémentine Dourne

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Catherine Durand-Meddahi

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**

Prochain rendez-vous :

31 mars 2009 – Présentation des résultats annuels 2008